

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28

L'an deux mille neuf, le trente un OCTOBRE, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 21/10/2009

PRESENTS : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOUSQUE, Gérard ROUSSELY, Gabriel VIDAUD, Denise GAUTHIER, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Marylène BLANCHEZ, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Anne LEYGUE, Alain DELAYRE, Philippe BOUSQUET, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

ABSENTS :

OBJET :

Madame le Président explique à l'assemblée qu'il importe de verser aux associations inscrites dans les actions du Contrat Educatif Local (CEL) les sommes correspondant au financement pluri partenarial de ces actions.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu Madame le Président et délibéré, décide à l'unanimité :

Contrat Educatif Local 2009
Subventions aux associations

- **D'autoriser** Madame le Président à verser aux associations, inscrites dans les actions de la jeunesse ou du sport, les sommes réparties comme suit :

Bibliothèque	450 €
Les Gais Lurons	200 €
Tennis	500 €
Lignes et Matières	300 €
Total	1 450 €



Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 17 NOV. 2009

Publié ou notifié
Le : 25 NOV. 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit;
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 6 Novembre 2009

Le Président,

Maryse BALSE

